

On trouve des mythes partout. Par exemple, on dit que la sévérité du handicap détermine si la personne trouvera un emploi ou non. En fait, le facteur déterminant n'est pas la gravité du handicap. Les compétences en communications, les compétences sociales et le niveau d'éducation sont des facteurs plus importants.

On dit aussi que les aménagements spéciaux coûtent beaucoup d'argent. En fait, 80 p. 100 des aménagements requis coûtent moins de 1,000\$. Lorsqu'ils coûtent plus, il y a certains fonds disponibles, et il devrait y en avoir encore plus.

Il y a un troisième mythe, celui selon lequel une même stratégie fonctionnera pour tous les handicapés. Comme nous le savons tous bien, les handicapés ne constituent pas un groupe homogène; ils varient selon le type de handicaps — physiques, qui sont d'ailleurs très divers, et mentaux. Ils varient en fonction d'autres caractéristiques : chez les handicapés, il y a des femmes, des autochtones, et aussi des membres de minorités, si bien qu'ils sont doublement pénalisés. Ils varient selon l'âge qu'ils avaient lorsqu'ils sont devenus des handicapés : pour certains, leur handicap était congénital, pour d'autres, ils ont été frappés au cours de leur jeunesse; ou d'autres encore sont devenus des handicapés à l'âge adulte, comme les travailleurs qui subissent des blessures, et d'autres encore sont devenus des handicapés à un âge plus avancé. Il n'existe pas de stratégie unique qui puisse être appliquée à toutes les personnes handicapées. On sait d'ailleurs que toutes ces personnes ne recherchent pas nécessairement un emploi à plein temps. Ce qu'il nous faut donc, c'est leur offrir des options et des choix.

L'éducation et la formation sont une des clés qui ouvrent l'accès à l'emploi. Nous savons que, dans ce domaine, la situation est catastrophique. Selon une enquête effectuée par Statistique Canada en 1983-1984, 56 p. 100 des handicapés ont effectué des études primaires ou secondaires, alors que le pourcentage est de 83 p. 100 pour les non-handicapés. D'autre part, 15 p. 100 seulement des handicapés ont fait des études postsecondaires, contre 32 p. 100 pour le reste de la population. Il faut donc accepter le fait que, pour être compétitifs, les handicapés ont besoin d'améliorer leur degré d'instruction — et cela ne se fait pas une seule fois, car, lorsque l'on parle de la nécessité d'effectuer des changements de carrière, cela signifie que l'éducation permanente et le recyclage sont nécessaires pour ces personnes.

Il faut également que l'on accorde plus d'importance aux domaines non traditionnels : les sciences, les technologies. Il faut que les programmes de soutien, tels que les programmes de réadaptation professionnelle, en tiennent compte et comportent un examen des systèmes de financement de manière à pouvoir aider financièrement les personnes qui ont besoin de changer de carrière ainsi que celles pour qui il est indispensable d'essayer d'obtenir un diplôme supérieur.

L'analphabétisme est un autre problème auquel nous devrions accorder beaucoup d'attention. Plus de la moitié des handicapés sont illettrés, ce qui a d'énormes conséquences pour la population active.

Il est indispensable que nous abordions la question de l'emploi d'un point de vue intégré et holistique. Il faut que nous étudions les problèmes d'accès aux édifices, de transport en commun et de logement. Il faut aussi que nous étudions le besoin de services de soutien, de services de soins, de services d'interprétation; tout cela est essentiel à l'intégration économique des handicapés. Il faut également que nous examinions la question des facteurs dissuasifs. Il est fréquent que la décision de renoncer à la sécurité de leur pension ou de leurs avantages sociaux pour prendre un emploi soit lourde de conséquences pour les handicapés, car ils ne savent pas si cet emploi sera continu. Nous ne devrions pas les contraindre à renoncer à ce filet de sécurité et à jouer leur vie à la roulette russe.